

PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

ARRETE

**portant délégation de signature à Monsieur Pascal FLORENTIN,
directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France,
délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport
pour la région Ile-de-France**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE,
PREFET DE PARIS
DELEGUE TERRITORIAL DU CENTRE NATIONAL POUR LE
DEVELOPPEMENT DU SPORT POUR LA REGION ILE-DE-FRANCE**

**OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le code du sport, et notamment les articles R411-2, R411-12 à R411-16 et R411-21,
- VU** le décret du 5 mars 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris,
- VU** l'arrêté de la ministre des affaires sociales et de la santé et de la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du 4 juillet 2012 portant nomination de Monsieur Pascal FLORENTIN directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, à compter du 15 juillet 2012,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009-836 du 3 juillet 2009 portant composition de la commission territoriale du Centre national pour le développement du sport pour la région Ile-de-France,
- VU** la décision n° 2012-07 DG du 18 juillet 2012 du directeur général du Centre national pour le développement du sport portant nomination de Monsieur Pascal FLORENTIN en tant que délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport pour la région Ile-de-France,
- SUR** proposition du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRETE

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Monsieur Pascal FLORENTIN, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport pour la région Ile-de-France, à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, délégué territorial du Centre national pour le développement du sport pour la région Ile-de-France, tout acte ou écrit relevant des attributions et compétences prévues à la section 2 du titre 1^{er} du livre IV du code du sport.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal FLORENTIN, la délégation consentie à l'article 1^{er} sera exercée par Monsieur Laurent de LAMARE, directeur régional adjoint.

Article 3

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport pour la région Ile-de-France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 24 avril 2015

Signé :
Le Préfet de la Région d'Ile-de-France
Préfet de Paris
Jean-François CARENCO